

«Les arguments des initiants ne correspondent pas à la réalité»

Pour la conseillère fédérale Doris Leuthard, les prestations de base dans les domaines transports publics, poste et télécommunication sont excellentes, rendant inutile et contre-productive l'initiative populaire «Pro Service public».



La conseillère fédérale Doris Leuthard: «Je suis fière des prestations des entreprises proches de la Confédération.»

Photo: Marc Wetli

Poste et Swisscom fournissent des services fiables et solides à des prix raisonnables – pensons p. ex. à l'horaire cadencé dans le domaine des transports, la desserte des cars postaux jusque dans les vallées éloignées ou l'accès Internet jusqu'à chaque cabane CAS. Nos citoyennes et citoyens, nos entreprises jouissent de prestations de base telles que ne les offre presque aucun autre pays. Cela contribue à la haute compétitivité de la Suisse, comme le prouvent toujours différents classements.

L'initiative demande que les entreprises de service public proches de la Confédération ne lui livrent plus aucun bénéfice. Cet argent doit, selon les initiants, être complètement réinvesti dans l'amélioration des services des prestations de base. Que pensez-vous de cette argumentation?

Dans ce point aussi, les initiants ne tiennent pas compte de la réalité. Il est clair que les entreprises utilisent leurs bénéfices pour le service public. Elles investissent constamment dans de nouveaux produits et technologies pour tenir encore mieux compte des besoins de leurs clientes et clients. Ainsi, La Poste a massivement développé ses services électroniques ces dernières années. Aujourd'hui p. ex., le client peut décider s'il souhaite recevoir ses lettres au format papier ou par courriel. Swisscom et La Poste sont par ailleurs en concurrence avec d'autres entreprises – pour s'imposer, elles doivent sans cesse être innovantes et investir. Mais pour cela, elles ont besoin de bénéfices.

«Commune Suisse»: Le 5 juin, nous allons voter sur l'initiative «Pro Service public». Craignez-vous que quelques citoyennes et citoyens n'accordent du crédit au titre et qu'ils attendent de l'initiative un meilleur service public?

Doris Leuthard: Le titre ne tient pas ce qu'il promet. Nous disposons actuellement d'un très bon service public. Si l'initiative était acceptée, il en serait affaibli. Mais sans service public, la Suisse

serait bien plus pauvre; la cohésion de toutes les parties du pays serait menacée.

Malgré cela, les initiants affirment que leur objectif principal est l'amélioration du service public en Suisse. Cet objectif serait réellement souhaitable, ou non?

Les initiants suggèrent que le service public est mauvais. Et pourtant, CFF,

Ces entreprises pourront-elles encore remplir leur mandat dans le cadre de cette initiative, et avoir un mode d'exploitation durable?

Avec ses exigences, l'initiative enfermerait les entreprises dans un corset, provoquant une paralysie. Il n'y aurait plus d'incitation à offrir les services des prestations de base de manière efficiente. Mais le Conseil fédéral veut des entreprises innovantes et créatrices, qui offrent leurs services avec les technologies les plus récentes, à des prix abordables et selon les besoins des citoyennes et citoyens. Le Conseil fédéral détermine cette directive dans ses objectifs stratégiques.

Quel est l'avantage des subventionnements croisés au niveau fédéral, pratique qui devrait être interdite selon les initiants?

Il est courant que des domaines peu rentables des prestations de base soient subventionnés par les bénéfices provenant d'autres domaines. Cela nous permet d'offrir des prix uniformes – p. ex. à La Poste: une lettre de Bümpliz au quartier bernois de la Länggasse coûte autant qu'une lettre de Genève à Poschiavo. Autrement dit: l'idée du service public est basée sur la compensation et la solidarité. En attaquant le subventionnement croisé, les initiants sapent ces valeurs.

Quelles seraient les conséquences d'une acceptation de l'initiative? Comment le Conseil fédéral pourrait-il compenser les pertes provenant des subventionnements croisés pour continuer à garantir de bonnes prestations de base?

Si les entreprises ne versaient plus de bénéfices à la Confédération pour ces prestations, les pertes devraient être compensées par des augmentations d'impôt ou une réduction des prestations. Ni l'un ni l'autre n'est souhaitable pour les citoyens. Gardons les chiffres à l'esprit: Swisscom, Poste et CFF ont payé près de 500 millions de francs d'impôts sur le bénéfice en 2014. Par ailleurs, la Confédération en tant qu'actionnaire a

touché de Swisscom et de La Poste des dividendes d'un montant de 780 millions de francs. Ces recettes affluent aujourd'hui au budget public et sont utilisées pour des tâches importantes. Les initiants prennent en compte que ces recettes diminuent.

Les cantons et les communes seront-ils aussi touchés par des pertes de recettes fiscales?

Il faut partir de l'idée que les cantons devraient s'attendre également à des baisses de l'impôt sur les bénéfices.

Selon les initiants, certains cadres d'entreprises de service public gagnent trois fois autant qu'un conseiller fédéral. Etes-vous d'avis que ces salaires sont appropriés?

Je ne compare pas mon salaire à celui d'un chef de ces entreprises. Nous remplissons des tâches différentes. Soyons conscients du fait que l'initiative ne concerne pas seulement les CEO, mais tous les collaborateurs des entreprises du service public. Celles-ci sont en concurrence sur le marché du travail pour attirer les meilleurs professionnels et les cadres de haut niveau. Les salaires s'alignent sur ceux qui sont usuels dans telle ou telle branche en Suisse et à l'étranger. Si les entreprises devaient suivre les prescriptions salariales de l'initiative, elles devraient adapter toutes leurs structures salariales à celle de l'Administration fédérale. Elles auraient ainsi bien plus de difficultés à recruter les professionnels dont elles dépendent – pensons p. ex. aux experts bancaires ou aux développeurs de logiciels. La qualité du service public en souffrirait à long terme.

Pensez-vous que certaines régions souffriront davantage d'une acceptation de l'initiative que d'autres?

Pour les entreprises qui fournissent les prestations de base, il ne sera en tout cas pas plus facile de desservir toutes les régions de manière identique, ceci pour les raisons mentionnées. Mais ce principe est assuré par la loi en vigueur. L'incitation de se concentrer surtout sur

ce qui est rentable serait plus grande avec une acceptation de l'initiative.

L'initiative remet-elle en cause les prestations de base de même qualité et à un prix abordable à disposition de chaque citoyenne et citoyen sur tout le territoire?

Je mets en garde de sous-estimer les conséquences de l'acceptation de cette initiative. Comme le service public est un signe distinctif de notre pays, nous devons en prendre soin. Les entreprises et les politiciens assurent cette tâche de manière responsable. Les améliorations et les adaptations sont des tâches constantes.

Les initiants affirment que les bénéfices des entreprises proches de la Confédération ne cessent d'augmenter, alors que la qualité des services diminue constamment. Que pensez-vous de cette affirmation?

Je suis fier des prestations des entreprises proches de la Confédération et je regrette que les initiants ne reconnaissent pas le haut niveau de ce travail. Il est évident que le service public peut encore s'améliorer – le Conseil fédéral attend que Swisscom, La Poste et les CFF développent sans cesse leurs prestations selon les besoins de la population. Mais pour cela, elles ont besoin d'une marge de manœuvre et de moyens financiers que l'initiative leur enlèverait.

*Interview: Vincent Gillioz, SAB/
Philippe Blatter*

Informations:
www.servicepublic.ch

Publicité

MAROLF  **Remorques Wmeyer, un programme polyvalent**



Walter Marolf AG 2577 Finsterhennen
T: 032 396 05 44 F: 032 396 05 46 / marolf@swissonline.ch / www.marolf.ch